

## **Rumilly – Elaboration du Schéma Directeur des Modes Actifs**

**Atelier avec les établissements scolaires et associations de parents d'élèves, 28 juin 2023, 14h - 16h, salle du Conseil, mairie de Rumilly**

---

**Présents : représentants des établissements et associations de parents d'élèves**

### **Ordre du jour**

- Partager la première version du plan d'actions
- Recueillir les retours des participants en tant que « maîtrise d'usage » afin de co-construire le plan d'actions

### **Observations des participants**

#### Plan piétons

- La croissance exponentielle de la fréquentation de la gare a été soulignée, d'où la pertinence de développer des cheminements sécurisés à pied reliant la gare aux établissements scolaires du centre-ville.
- La zone de rencontre au débouché de la rue Montpelaz sur la place d'Armes est jugée peu lisible donc dangereuse par les usagers.
- Il a été suggéré que la piétonnisation pourrait être au départ temporaire (seulement certains jours de la semaine).
- La difficulté de circulation des bus au croisement de la RD31 (avenue Edouard André) et de la RD910 (boulevard Louis Dagand) a été soulignée.

#### Plan vélo

- Il a été proposé d'aménager une piste cyclable route de Verdun. Il a été rappelé que si l'on propose un aménagement en site propre, comme une piste cyclable, la majorité du budget dédié aux aménagements cyclables serait concentrée sur un seul secteur et non réparti sur l'ensemble de la ville.
- Le secteur de la Fully est considéré comme un "point dur" pour la pratique du vélo aujourd'hui (vitesses excessives des véhicules motorisés sur la CVCB et entrée/sortie de la voie verte dangereuses).
- La rue des Glières est considérée comme un second "point dur" pour la pratique du vélo. Comme il s'agit d'une liaison stratégique entre la zone d'activités et le centre-ville, ce "point dur" est à résorber en priorité. La zone 30 proposée ne permet pas aux cycles de circuler lorsque le secteur est congestionné car ceux-ci restent bloqués derrière les voitures.
- Selon les participants, il est important de prévoir du stationnement vélo à l'intérieur des écoles primaires.